Compte rendu Conseil d'école (1) 06/11/18

Personnes présentes :

Commission scolaire: Jean-Michel Vorger, Erika Vorger, Rellier-Tisserand Annie

Parents: Malaval Yvan, Montmayeur Valérie, Murat Marie-Claire, Labarbarie Florent, Aknin Jennifer,

Cadeau Sonia

Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Solange Petri, Ingrid Oléon

Personnel municipal: Clothilde Ledanois, Begoña Orecchioni, Monique Hotte

DDEN: Mme Françoise Roux-Mollard

Excusés: Jean-Marc Ballaz, Julie Pont, Myriam Blanchard, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier

1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Remplaçant (R)	Mr Malaval Yvan (T)	Mme Murat Marie-Claire (T)	Mme Cadeau Sonia (T)
	Mme Montmayeur Valérie (R)	Mr Labarbarie Florent (R)	Mme Aknin Jennifer (R)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école ont été affichées à l'entrée de l'école et transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions qui pourront être traitées aux conseils d'école. Elles seront aussi mises sur le site de l'école.

2 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs, calendrier, classe découverte, péri-scolaire, travaux...

2 – 1 - Règlement intérieur :

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur de l'école qui s'aligne sur celui départemental. Le règlement intérieur est donc validé.

2-2-Effectifs / Saisonniers:

5 PS (dont une arrivée en janvier : Félix) + 5 MS + 11 GS = 21 élèves de maternelle

7 CP (dont une nouvelle: Agathe) + 12 CE1 (dont une arrivée en décembre: Ethan et une en janvier: Cody) + 5 CE2 (dont une arrivée en janvier: Camille) = 24 élèves en CP-CE1-CE2 + 2 s (Aloïs et Gaspar) = 26 élèves 6 CE2 + 9 CM1 (dont une arrivée en décembre: Loriane) + 10 CM2 (dont une arrivée en janvier: Tristan) = 26 élèves en CE2-CM + 1s (Ambre) = 27 élèves

Soit un total de 71 élèves début novembre (73 cet hiver)

3 saisonniers prévus à ce jour, dont une déjà arrivée :

- CE1 Aloïs Fonfrède
- CE1 Gaspar Malartre-Robert
- CM1 Ambre Charbonnel

2-3-Calendrier:

cf, la note de rentrée et le calendrier.

- Goûter-Ciné de Noël: Le vendredi 21 décembre, une séance de cinéma sera offerte par la mairie aux élèves. Elle sera suivie d'un goûter de Noël offert et organisé par l'APE et de la venue du Père Noël. Nous avons demandé la projection de « Yéti et Compagnie ». Nous invitons donc les familles, dans la mesure du possible, à ne pas aller le voir avant.
- Gymnase : le jeudi après-midi de cette période 2.
- Médiathèque : 3 séances pour la classe des maternelles uniquement.
- Ski: Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 21 janvier 2018), tous les après-midis. Le ski alpin sera proposé à tous les élèves de CP-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or. Pour les élèves de CE2-CM ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard sera proposé. Il devrait normalement y avoir 2-3 groupes de snow et 4-5 groupes de ski alpin.
 - Pour le snow, comme l'an dernier, nous demanderons aux différents magasins de sport de Valmorel si le matériel pourra être prêté gracieusement.
 - Cette année encore, nous nous déplacerons jusqu'à la station à l'aide d'un Valmobus.
- Ski à Courchevel: journée offerte par le Conseil Départemental le lundi 28 janvier.
- Raquettes à neige: 6 séances tous les jeudis matins, à cheval sur les périodes 3 et 4 (février-mars). A confirmer en fonction de la disponibilité des raquettes de la Circonscription...
- Cantonaux de Valmorel : nous espérons que, cette année, ils seront organisés par l'équipe de circonscription.
- Piscine: 7 séances le mardi et jeudi en mai et juin.
- Sortie de fin d'année : à voir

2 – 4 – Projets:

- **Vélo**: possibilité de travailler autour du vélo avec Mr Pénagos: équilibre, déplacement, règles de sécurité.... Nous attendons sa proposition d'intervention pour l'école. Le coût pourrait être pris en charge par la coopérative scolaire. Cela concernerait les CP-CE1-CE2 et CM.
- APE: Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent qui sera ensuite utilisé au profit de l'école.
 - o vente de brioches au sucre et de St Genix pour le 11 novembre.
 - o vente, avant Noël, d'un sac personnalisé avec les dessins des élèves de l'école.
 - vente de pains d'épice confectionnés par les élèves, au début des vacances de Noël.
 - o vente de petits accessoires, dans les différents commerces de Valmorel.

Participation de l'APE au coût de l'intervenante d'anglais, aux MNS de piscine, à la sortie de fin d'année, à la classe de découverte, à divers petits achats... pour un montant prévisionnel, cette année, de 1200€.

• Classe de découverte : l'an prochain, les CE2-CM partiront en classe de découverte à l'automne (dernière semaine de septembre). Le dossier sera rédigé cette année et plus d'informations seront données dès le début 2019.

Il faut d'ores et déjà prévoir un coût global maximum de 10 500€, soit 3500€ pour chaque partie : mairie, APE, familles. Attention le coût pour les familles est calculé en fonction des revenus de chacune et minoré grâce à une aide du Conseil Départemental.

2 - 5 - Périscolaire:

Garderie:

Depuis le début de l'année, une moyenne de 15-16 élèves. Toujours Sabine Rat, qui vient en renfort quand il y a besoin.

Une enquête a été adressée aux familles concernant l'ouverture et la fermeture de la garderie sur des temps plus longs : 15 minutes de plus le matin et 15 minutes de plus le soir. Elles sont à rendre à Erika Vorger, avant le 16 novembre.

Les parents délégués demandent si cela s'appliquera toute l'année scolaire ou uniquement durant la saison d'hiver. La mairie décidera en fonction des analyses des enquêtes et donc des besoins des familles.

Les parents délégués demandent s'il est possible que, pour des activités pratiquées à l'école (yoga et taekwondo), les élèves puissent revenir à la garderie après.

La mairie se renseigne mais pense que cela devrait être possible sous condition que les familles demandeuses signent une décharge et autorisent l'animateur de l'activité à ramener les enfants à la garderie. La facturation à la 1/2 heure sera de rigueur pour les besoins occasionnels.

Cantine:

Les enfants comme les parents redisent leur satisfaction quant à la qualité des repas proposés et aux valeurs transmises : « savoir vivre »...

Car:

Après les problèmes de l'an dernier, sur le petit car, un nouveau transporteur a été désigné. C'est désormais la société ABD qui assure le ramassage. Elle donne entière satisfaction.

Atsem_

Solange Petri, nouvelle enseignante de maternelle dit que tout se passe bien avec l'atsem.

<u>Remarque</u>: Qu'en est-il de la réflexion de la mairie à propos du remplacement des agents en cas d'absence... ?

La mairie pense embaucher une personne du village sous statut contractuel de la fonction publique. Les absences inférieures à 3 jours ne seront pas remplacées.

2 – 6 – Anglais:

Nous avons une nouvelle intervenante d'anglais : Mme Delapierre Chau.

Elle intervient le lundi après-midi : 45' pour les CM et 45' pour les CP-CE1 et le jeudi matin 45' pour les CM. Nous remercions la Commune qui prend encore son salaire en charge et l'APE le coût des déplacements qui est passé de 150 € à 220€.

Une famille trouve que la punition de son enfant a été disproportionnée : lignes à faire alors que l'enfant n'avait pas compris ce que demandait l'intervenante.

Isabelle Serratrice, l'enseignante, est surprise car c'est la première intervenante qui signale quand les élèves ont un comportement déplacé qui empêche le bon déroulement de la séance et donc les apprentissages. Les punitions sont normalement en rapport avec le comportement de l'élève et non sa compréhension. L'enseignante rediscutera avec l'intervenante.

2-7-Travaux - Entretien:

Effectués :

- Installation du nouveau tableau interactif dans la classe de CP-CE.
- Petits travaux d'entretien courant : changement néon, réparation porte...
- Sol des sanitaires.
- Installation de stores dans la salle informatique.
- Re-végétalisation des abords de l'école et du terrain de sport, suite à la chute d'arbre...

A faire :

- Nettoyer les abords du terrain de sport : végétation envahissante (voir avec Mr Pétex).
- Quand les portes-fenêtres du préau et du bureau, qui sont abîmées et ne jouent plus leur rôle d'isolant, seront-elles changées ? Pas de réponse à ce jour.

Remarque: Toujours un problème de verre brisé volontairement dans la cour et sur le terrain. N'y a-t-il pas moyen de refaire un affichage pour inviter au respect des lieux publics...?

3 - Coopérative Scolaire :

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes...en maternelle, piles...
- payer des entrées de certains spectacles...

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques...

L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative, car l'école doit rester gratuite mais remercie les familles qui peuvent participer.

A ce jour, la coopérative est en possession de 3 000€.

Cette année, la Coopérative pourrait prendre à sa charge l'intervention de Mr Pénagos et/ou acheter, en complément de l'APE, des petits robots programmables.

4 - Questions diverses:

Informatique:

• Le petit ordinateur associé au TBI de la classe de CE2-CM montre, de nouveau, des signes de faiblesse. Il pourrait être à changer dans l'année. Budget prévisionnel de 400€ accepté par la mairie. Contacter Mr Ledanois, conseiller municipal spécialisé en informatique.

Kermesse: Elle est prévue le samedi 22 juin 2019.

Questions de parents d'élèves :

- Les élèves pourraient-ils participer au festival du Grand Bivouac à Albertville, programmé chaque année à la mi octobre ? L 'équipe enseignante y réfléchit pour l'automne 2020 car l'an prochain il y aura déjà la classe de découverte...
- Le 11 novembre 2018 sera fêté le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Comme chaque année, « Fanfan » est venu à l'école pour en parler et inviter le maximum d'élèves à y participer. L'équipe enseignante sera , comme d'habitude, présente. La mairie édite un livre qui reprend les photos de l'exposition... L'école l'achètera pour l'ajouter à la BCD.
- Le 9 décembre aura lieu la journée de la laïcité. Mme Roux-Mollard, DDEN, laisse une affiche informative. Les enseignantes sont invitées à en reparler à leur élèves.
- Le stationnement du car ABD de Daniel Murat, le long de la route au dessus de l'école, pose problème pour circuler. Mr Murat sera donc invité, par la mairie, à se garer à nouveau sur le parking devant l'école.

Remerciements:

- Merci à l'APE pour la prise en charge des frais de déplacement de l'intervenante d'anglais, du coût prévisionnel des MNS enseignement de la piscine et de la sortie de fin d'année. Un coût global de 1200€ environ.
 - Merci à la Mairie pour le TBI de la classe de CP-CE1
 - Merci aux parents qui accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à 19h45.